

N° 26 - Juin 2017

Entreprendre ensemble au cœur du territoire



Le portail internet du bassin de vie de Langogne sera géré par une ambitieuse SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

Après la réunion du 6 mars dernier qui a rassemblé les acteurs du bassin de vie autour du projet de création d'une SCIC, le travail continue. En effet, à l'issue de cette rencontre, il est apparu que les attentes étaient nombreuses et variées. Si le portail internet reste le premier projet à mettre en œuvre, il existe une forte volonté de se doter d'un outil ambitieux de développement local. Ainsi, un groupe de travail d'une dizaine de personnes, dont les représentants des chambres consulaires, des commerçants, des élus et des membres d'associations, a été constitué pour plancher sur les statuts de cette société.

Il s'agit bien d'une société qui va être créée, une société avec des actionnaires et des statuts prévoyant son champ d'action. L'originalité de la SCIC étant que l'actionnariat (les propriétaires) de celle-ci sera composé à la fois de personnes physiques ou morales, mais également de collectivités (communes, communautés de communes...) ou encore de consulaires et d'associations. Ce groupe est assisté de Monsieur Audouin, délégué régional des SCOP, sociétés coopératives et participatives.

Cette société doit avoir la possibilité de porter des projets de développement du territoire en mutualisant les moyens financiers et humains des collectivités, des professionnels et de leurs représentants, ainsi que des consommateurs.

Des projets structurants pour le territoire seront soutenus par cette entité collective, afin de redonner à la ville et à son bassin de vie de la notoriété et de l'attractivité pour le commerce, l'agriculture, le tourisme et l'artisanat.

Pour suivre les travaux du groupe et éventuellement apporter votre contribution :

<http://projet.bonjour-langogne.com/>

Eau potable : réception des travaux

La commune de Langogne dessert environ 2 400 abonnés (principalement des foyers), ce qui représente près de 3 600 usagers, pour un volume produit de 527 138 m³ par an. Le réseau d'alimentation, d'une longueur de 81 km, était jusqu'ici scindé en deux unités de distribution indépendantes (à partir du captage de Chamblazaire d'une part et des captages des Crémades d'autre part, avec un complément par une prise d'eau dans le Langouyrou que la commune était obligée de supprimer). Ceci posait des difficultés auxquelles il a été remédié par des travaux de restructuration et de renforcement du réseau d'adduction d'eau potable qui ont duré deux ans, et qui ont représenté un investissement de près de 2 millions d'euros. Ce chantier permet de sécuriser la qualité de l'eau distribuée grâce à l'interconnexion des deux unités de distribution entre elles et avec la commune de Pradelles. Par exemple, lors de fortes pluies créant un problème de turbidité (d'où une eau marron) aux Crémades, il est désormais possible ne plus utiliser cet approvisionnement durant plusieurs jours, ce qui a déjà évité plusieurs fois cette année les désagréments constatés par le passé (cf. *Info Langogne* de décembre 2016).

Pour ce projet, la commune a bénéficié du soutien de la Région (351 014 €), du Département (398 198 €) et de l'Agence de l'eau (572 829 €). Tous les partenaires de cette opération (Agence de l'eau, entreprises et maîtrise d'œuvre, Maison de l'emploi et de la cohésion sociale, Véolia délégataire du réseau, agents et élus communaux...) se sont retrouvés sur site vendredi 14 avril, en présence de M^{me} Sophie Pantel, présidente du Conseil départemental, et de M^{me} Aurélie Maillols, vice-présidente du Conseil régional Occitanie, pour la réception officielle des travaux.



Les bonnes pratiques environnementales

La cuvette des WC n'est pas une poubelle !

Le Département a lancé une campagne pour sensibiliser le public au problème des déchets ménagers dans les systèmes d'assainissement (huiles, médicaments, tampons, préservatifs, couches, cotons-tiges, mégots...) qui perturbent le fonctionnement des équipements d'épuration. Cela a un coût, crée des odeurs nauséabondes, et surtout, nuit à la qualité des eaux rejetées en rivière, en particulier en créant des débordements d'eaux usées vers le milieu naturel. La campagne insiste en particulier sur les lingettes qui, bien que "biodégradables" (en fait, elles créent 20 fois plus de déchets et coûtent 16 fois plus cher que le nettoyage classique), doivent absolument être jetées à la poubelle !



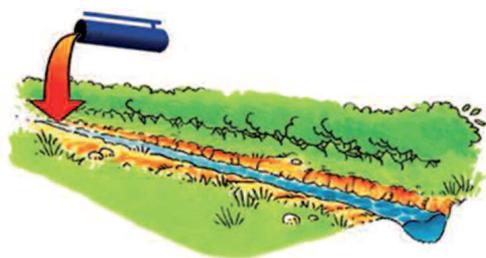
Faites du bien à l'environnement en réalisant des économies !

Le saviez-vous ?

L'utilisation de sel dans votre lave-vaisselle s'avère totalement inutile à Langogne. En effet, l'eau distribuée par le réseau n'étant pas "dure", vous pouvez régler votre adoucisseur sur zéro... et faire des économies de sel !

En revanche, l'utilisation d'un produit de rinçage est recommandée.

Moins de pesticides pour plus de biodiversité !



Un bouchon de stylo de désherbant peut polluer 20 km d'un cours d'eau de section d'1 m x 0,5 m (au seuil de potabilité de 0,1 µg/L)

Les pesticides, ou "produits phytosanitaires", sont destinés à lutter contre les végétaux (herbicides), les champignons (fongicides) ou les animaux indésirables (insecticides, raticides...). Bien que très largement répandue, leur utilisation n'est cependant pas anodine car, si ces produits permettent d'éliminer des organismes vivants, ils peuvent aussi être néfastes pour la santé humaine, notamment en cas de mauvaise utilisation ou d'exposition prolongée (augmentation du risque de cancer, troubles de la reproduction et du développement, troubles neurologiques, perturbations endocriniennes...).

Une loi du 6 février 2014, dite loi Labbé, vise à mieux encadrer l'utilisation de ces produits. Ainsi, leur mise sur le marché, leur délivrance, leur utilisation et même leur détention, seront interdites à compter du 1^{er} janvier 2022 pour les usages non-professionnels. Si les particuliers restent libres de les utiliser jusqu'à cette date, chacun d'entre nous doit s'interroger sur ses pratiques. En effet, outre l'impact négatif sur la biodiversité, les pesticides sont un facteur de dégradation de la qualité de l'eau. De fait, ils se retrouvent rapidement dans les milieux aquatiques, sachant qu'il suffit de quelques gouttes pour polluer un ruisseau !

Dès lors, la commune de Langogne, à l'instar de la plupart des collectivités territoriales, a déjà enclenché le processus du "zéro phyto". Dans ce cadre, les services techniques sont accompagnés par la FREDON Auvergne pour adopter de nouvelles pratiques de désherbage. Moins de désherbant, plus de désherbage manuel ! Néanmoins, les techniques alternatives et la mise en place de nouveaux aménagements peuvent entraîner la présence de davantage de végétation spontanée. Mais cela n'est pas synonyme de laisser-aller et il suffit d'accepter collectivement cette évolution au bénéfice des générations futures !

Vous aussi, apprenez à vous passer de pesticides dans votre jardin !

Pour vous aider, vous pouvez trouver des renseignements sur Internet (www.mieux-jardiner.fr ou www.jardiner-autrement.fr) ou en contactant une nouvelle association langonnaise : Passion jardin au naturel

Contact : Georges Bernard, tél. 04 66 69 20 11,
courriel : passionjardinaunaturel@gmail.com.

Activité périscolaire : jardinage

Après un temps d'adaptation, les "TAP" sont maintenant bien rôdés ; les enfants du primaire public ont pu profiter de diverses activités tout au long de l'année, en voici une parmi d'autres : le jardinage !

La nouvelle association "Passion jardin au naturel" a bien voulu s'associer à cette démarche : initier les enfants à jardiner sans engrais, en économisant l'eau, en choisissant judicieusement les plantes pour un meilleur résultat, bref, apprendre à respecter l'environnement. Quoi de meilleur alors que de fleurir près de l'école, ce petit coin près de la cantine !

Les enfants sont d'autant plus passionnés que le passage de témoin entre générations fonctionne bien. Les jardiniers savent comment captiver ce petit monde à l'affût de réponses aux questions qu'ils posent, et le résultat sera là à l'automne : "Ma fleur a-t-elle grandi ? Va-t-elle fleurir ?". La nature est telle que le résultat ne se fera pas attendre. Merci à ces passionnés qui savent transmettre ce goût qu'ils ont pour le respect de la biodiversité, toujours avec convivialité et partage.



Du côté des finances

Les résultats de l'année 2016

Malgré une dotation globale de fonctionnement qui est passée de 712 169 € en 2013 à 536 412 € en 2016, soit une baisse de ressources de 175 757 €, le fonctionnement présente un solde positif pour l'année 2016 de 320 961,80 €. Ce résultat est dû à une maîtrise des dépenses de fonctionnement, la réalisation représentant 89,46 % de la prévision.

Ce résultat, cumulé aux résultats des années précédentes, permet de couvrir le besoin de financement en investissement à hauteur de 444 707,26 €.

Les réalisations de travaux et d'acquisition de matériel, notamment de déneigement, se sont élevées à 1 683 313,06 € en 2016.

Pour ce qui concerne l'année 2017

Les prévisions de fonctionnement restent stables comparativement à celles de 2016, en légère baisse de l'ordre de 100 000 €.

En investissement, il est prévu d'importants programmes tels que : la sécurisation des écoles, la toiture de l'église, le zéro phyto, l'installation de panneaux

photovoltaïques (la revente d'électricité générera une ressource nouvelle pour la commune) et d'autres travaux et acquisitions pour un budget de 1 187 858 €. La voirie représente à elle seule 215 000 €.

Le budget total d'investissement de 2017 est arrêté à la somme de 2 920 786,34 € couvert par des subventions, les apports de l'autofinancement, ainsi que par un emprunt de 200 000 €. La dette bancaire, qui représentait encore 3 070 K€ au 31 décembre 2010, est de 2 484 K€ au 31 décembre 2016. Elle reste donc bien maîtrisée.

Travaux programmés dans les prochains mois

- Gymnase (menuiseries)
- Salle polyvalente (réfection du sol)
- Cimetière (allées supérieures)
- Travaux de voirie (reprises chaussée et trottoirs, murs de soutènement, pose de ralentisseurs, aménagements containers)
- Travaux dans les locaux des Restos du cœur.

Bourse Pierre-Victor Galtier 2017

Si vous êtes étudiant(e) dans un projet d'étude long (bac + 4), en ayant accompli un minimum de deux années dans la même filière, vous pouvez demander la bourse Pierre-Victor Galtier à la mairie de Langogne, avant le 28 juin 2017 (attention : les candidatures déposées après cette date ne seront pas acceptées), avec l'ensemble des pièces ci-dessous :

- justification de domicile à Langogne depuis plus d'un an,
- CV personnel mentionnant les études accomplies, les diplômes obtenus (éventuellement les mentions) et les établissements fréquentés,
- attestation de validation des deux années suivies en études supérieures,
- une lettre présentant votre projet de filière longue ainsi que votre projet professionnel.

Le jury rencontrera individuellement les candidat(e)s qui pourront développer oralement leurs motivations et une bourse de 1 100 € sera attribuée à l'étudiant(e) sélectionné(e).

Les étudiant(e)s qui ont déjà postulé peuvent réitérer leur candidature s'ils (elles) n'ont pas été sélectionné(e)s les années précédentes.

Le règlement complet est disponible à la mairie de Langogne.

La parole aux associations

ALOES / ESL

**Vous êtes à la recherche d'un emploi ?
Vous avez besoin d'un coup de main ?
Vous recherchez du personnel**

pour votre établissement ?

ALOES et ESL sont deux structures qui peuvent répondre à vos demandes.

Demandeurs d'emplois

Vous pouvez venir vous inscrire. L'Association Lozérienne Emploi Solidarité (ALOES) et Emploi Solidarité Lozère (ESL) vous proposent des heures de travail et un accompagnement socio-professionnel.

Particuliers, associations, collectivités locales

Vous pouvez faire appel à ALOES pour différentes tâches. Par exemple, en tant que particulier, nous pouvons mettre à disposition une (des) personne(s) pour vous aider à déménager, couper ou ranger du bois, faire du ménage, du petit bricolage, du repassage, du jardin... de façon ponctuelle ou régulière.

Une collectivité peut passer par ALOES pour aider ou remplacer un employé communal : monter un barnum, dégager la neige des rues, entretenir les espaces verts, surveiller la cantine d'une école primaire...



E.S.L.

Entreprises, artisans, commerçants

Adressez-vous à ESL si vous avez besoin de personnel pour remplacer un salarié absent, faire face à un surcroît d'activité, un emploi à caractère saisonnier...

Pour répondre aux demandes, nous recherchons une personne au plus près de chez vous. Bénéficiant d'une convention départementale, nous intervenons sur l'ensemble de la Lozère.

ALOES et ESL sont employeurs ; elles assurent toutes les démarches administratives et envoient une facture en fin de mois pour les mises à disposition réalisées. Proximité, simplicité, réactivité et efficacité sont les forces de ces deux structures.

De la documentation est à disposition à la mairie et une permanence se tient à la Maison des services au public - 1, quai du Langouyrou - tous les deuxièmes et quatrièmes mardis du mois, de 9 h 30 à 11 h 30.

Pour en savoir plus :

www.aloes-esl.fr • Contact : ALOES - ESL -
1, bd Théophile Roussel - 48000 Mende - 04 66 65 26 66.

Rentrée scolaire 2017-2018

- Les inscriptions aux écoles publiques de Langogne (élémentaire et maternelle) se font en mairie ; le dossier à remplir est à retirer aux heures d'ouverture, du lundi au vendredi, 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h.
- Les inscriptions à l'école privée Jeanne-d'Arc - Ensemble St-Pierre-St-Paul se font sur rendez-vous, tél. 04 66 69 18 27.

Vous devez vous munir : - du livret de famille,
- du carnet de santé de l'enfant (vaccins),
- d'un justificatif de domicile (facture EDF par exemple).



Les principales manifestations de l'été

2 juillet	3 ^e Green Volley
du 7 au 9 juillet	KTMmania
13 juillet	Feux d'artifice - Bal de la Fête nationale
du 16 au 22 juillet	Interfolk 48
23 juillet	Cross Triathlon Naussac / Langogne
du 2 au 4 août	Festiv'Allier et Festiv'Mômes
du 4 au 7 août	Langogne en Fête
7 août	Vide-grenier / Brocante de la fête
9 août	Foire aux Papiers - Livres nouveaux et anciens et collections
 Durant tout l'été	Marchés aux puces, lotos, promenades urbaines, pétanque (plus de détails sur www.langogne.com)

